



CRÉER un rapport

C

CERTITUDES- Un rapport orthophonique contient des certitudes. Effectivement, avec son expertise, l'orthophoniste évalue et effectue une analyse du langage, des apprentissages, de la communication, de la parole, de l'articulation et/ou de la voix d'une personne. Dans son rapport, il-elle transmet avec conviction des faits.

R

RÉFLEXIONS - RECOMMANDATIONS Un rapport orthophonique donne matière à réflexion et contient des recommandations. En effet, l'orthophoniste examine la situation du client de près. Il-elle amène ses clients et l'entourage de ces derniers à réfléchir à certains aspects importants à considérer dans une démarche diagnostique ou thérapeutique. Le rapport peut contenir des questions à éclaircir. D'autres observations et démarches peuvent être à faire par le professionnel, le client et/ou son entourage. L'orthophoniste a, entre autres, un rôle d'orientation.

É

ÉVALUATION Un rapport orthophonique laisse une trace des résultats d'une évaluation. Il peut être sommaire ou concis. Il doit spécifier la personne qui a été évaluée et comment le professionnel a procédé. Avant d'écrire son rapport, l'orthophoniste analyse, puis interprète les données recueillies. Il-elle rédige un rapport pour que le client et son entourage puisse bien comprendre les résultats obtenus et ce, sans lui porter préjudice. Le rapport sert aussi d'outil de communication pour les autres équipes près du client (équipe-école, équipe-garderie, équipe-CSSS, etc.).

E

ENGAGEMENT Un rapport orthophonique contient un plan d'intervention qui favorise, entre autres, la coopération et l'engagement thérapeutique. Après l'évaluation, l'orthophoniste détermine les priorités d'intervention. Pour se faire, il-elle tient compte de ses connaissances, des besoins du client et des ressources disponibles. En effet, le professionnel prend soin de voir ce qui est applicable au quotidien pour son client et ses proches. Plusieurs personnes peuvent coopérer ensemble pour aider le client. Le rapport inclut donc un résumé des objectifs prioritaires ainsi que des suggestions de moyens pour les atteindre. Un petit plan d'action peut être le début d'un grand engagement.

R

RÉPONSES - Un rapport orthophonique apporte des réponses au(x) client(s). Le client et son entourage consulte souvent l'orthophoniste pour confirmer la présence de difficultés, en préciser l'étendue et la sévérité. L'orthophoniste informe aussi son client de la nature des difficultés. En effet, il-elle peut soupçonner ou conclure en la présence d'un trouble neuro-développemental. Le rapport inclut donc le jugement du professionnel émis après son évaluation.

